



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



EUROPE

BRUXELLES, STRASBOURG, NIDS DE LOBBYISTES ?

p5 à 8

1,60€

SECON LA DIMENSIONE POLITICALE

SECON LA DIMENSIONE POLITICALE	ST. GAUCHE	LIBER	MIDEN	ST. DROITE	UD
100	80	80	77	75	60
80	82	85	72	80	75
60	72	78	68	65	57
40	60	77	58	60	50

MUNICIPALES
**LES ATTENTES
 DES CITOYENS**
 P20

ÉDITO P3 • OPINION P4
 EN BREF ET EN CHIFFRES P18
 SÉLECTION SORTIES P22
 ANNONCES LÉGALES P9



Photo parlement européen: Oprea Marius • Unsplash

Nouveau en Corse

“ Les experts en **signalétique** ”



publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

**Et bien d'autres supports
de communication visuelle !**

04 95 32 11 11

RN 193 Rond Point Ceppe
Lieu dit Cardello
20620 Biguglia
Tél. 04 95 32 11 11
E-mail : contact@pano-bastia.fr
www.pano-bastia.fr



du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

SOMMAIRE

OPINION

P4

EUROPE **L'UE ET LES LOBBIES**

P5



ANNONCES LÉGALES

P9

BRÈVES

P18

POLITIQUE **CE QU'ON ATTEND DES MAIRES**

P20



SÉLECTION DE SORTIES

P22

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/IcnActu](https://twitter.com/IcnActu)

A crucera ùn si campa più

Un mesi fà, l'associu Transport & Environment publicava un raportu induv'ellu dimustrava i cunsiquenzi sprupusitati di i battelli di crucera nant'à a qualità di l'aria di i costi aurupei. Un calculu hè statu fattu nant'à l'emissioni di diossidu di zolfaru di i 94 battelli di un cruceristu di lussu. U risultatu, senza sorpresa : sò deci volti di più impurtanti cà quilli di i 260 milioni di vitturi presentati in Auropa. Un scempiu pà a tarra è u mezu aquaticu. I trè paesi i più tocchi nant'à u cuntinenti sò a Spagna, l'Italia è a Grecia, cù i cità di Barcelona, Palma de Mallorca è Venezia. Aldilà di u trafficu marittimu impurtanti culà, i normi nant'à i carburanti marini à u zolfaru sò menu siveri pà ssi lochi. I battelli poni brusgià in fatti u so carburanti dittu bruttu nant'à i costi. Ind'i so conclusioni, Transport & Environment dumanda à l'Auropa di metta in ballu u più prestu pussibili una norma purtuaria da fà chì i battilloni ùn pruducessini più emissioni. Si tratteria d'allargà i zoni di cuntrollu di i ditti emissioni, com'è inde a Manche, u mari di u Nordu è u mari Balticu inde l'altri mari aurupei. Parechji suluzioni asistini, sicondu l'associu, pà rendà i battelli di crucera di più puliti, passendu pà l'energia elettrica è l'idrogenu. Ma tuccaria à i governi d'avanzà nant'à u sughjettu è micca à i cruceristi, soca mancu appena primurosi di virdiscia i so battelli. Saria dunqua una bona idea chì a Francia s'interarissessi di più à sta prublematica in Mediterraniu, frà altru in Corsica. Basta à fassi un'affacata à u balconu, in Bastia o in Aiacciu, pà veda un celu spurgulatu chì s'annigrisci à più pudè quand'ellu principia u cuncertu rigulari di u gruppu « Pulluzioni sincrunizata ». È ùn aghjustaremi micca in « guest » a vechja cintrali di u Vaziu... Da i Camari di Cummerciu à a Culltività di Corsica, passendu pà u Statu, l'attori cuncirnatu t'ani un rollu tremendu pà l'avvena di a so ghjenti è di l'ambientu chì l'inghjira. Basta ad amintà un sciffru pà rendasi contu di l'urghjenza : ogni annu, in Francia, ci sò 48 000 parsoni chì morini par via di a pulluzioni di l'aria, chì tomba ancu di più cà l'alcool. A crucera hà compiu di campassi... ■ Santu CASANOVA



ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

P.R.

Ne pas singer la sagesse

Voir les chefs d'État et de gouvernements européens se démener à coups de compromis voire compromissions pour désigner celles ou ceux qui vont présider l'Europe. «*Une image qui n'est pas sérieuse*» prononcée par Emmanuel Macron. Juste réplique jupitérienne. Et se demander en fin de compte, en paraphrasant Max Weber si; tout comme les dieux, les chefs d'État et de gouvernement ne sont pas condamnés au combat éternel pour que triomphent leurs ambitions ou convictions.

Entendre que l'Union européenne se féminise puisque deux postes jamais occupés à ce jour par des femmes le seront prochainement avec les nominations d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne et de Christine Lagarde à celle de la Banque centrale européenne. Deux postes sur les cinq plus importants qui fait dire au président sortant du Conseil européen, Donald Tusk, que «*les Vingt-Huit ont trouvé un parfait équilibre entre les sexes*». Et mesurer le chemin qu'il reste à parcourir pour que ce type de propos et cet éclairage médiatique sur le genre et non sur les seules compétences soient réellement dépassés.

Dire alors aux eurodéputés, à nos représentants mais aussi et surtout à tout un chacun, qu'une autre guerre plus ou moins en ordre de bataille se déroule toujours au niveau local, régional, national, européen et international. Une croisade menée par celles et ceux qui ne veulent pas que la place des femmes dans la société soit réduite à un simple pourcentage quand elles réussissent professionnellement. Ou, plus dramatiquement, à un simple nombre quand leur parole devenue silencieuse est entendue trop tard, dans un article de presse ou dans un post accompagnés d'un petit smiley larmoyant sur les réseaux. Et, s'interroger sur cette guerre aussi stupide que nécessaire qui se poursuit depuis la nuit des temps. Prendra-t-elle fin un jour ? On peut rêver ■ **Dominique PIETRI**

H U M E U R

IL FALLAIT LE DIRE «*Les déchets, il faut les voir comme une ressource, comme une matière première que l'on peut recycler*» a déclaré

François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire, invité le 10 juillet sur France Inter à répondre aux questions de François Métézeau et des auditeurs.

Et d'ajouter : «*Nous croyons beaucoup à la consigne, parce que c'est un geste clair et simple*». Si la consigne doit pouvoir s'envisager sans trop de problème pour les bouteilles de Château Cheval Blanc 2001 ou de Château d'Yquem 1999, on est plus dubitatif pour ce qui est des carapaces de homard. Cela dit, des recherches sur la production de bioplastique indiquent que la chitine constitue une matière première recyclable de tout premier choix... ■ **PMP**

EN LIBERTÉ BARRE

À Vérone, on peut admirer, entre autres, la Casa di Julietta et un jardinet avec une statue de Juliette, sans son Roméo. Votre guide ne manquera pas de vous faire alors remarquer combien la patine du sein droit de cette statue est altérée. Usure due aux milliers de mains baladeuses, d'émules du Corne d'Auroch de Brassens, habitués à faire le brouillon de leurs baisers sur les statues des musées. Or voilà que depuis quelques jours, suite à une information divulguée par *Le Canard enchaîné*, il se dit à haute voix que Raymond Barre, de son vivant, aimait bien faire des brouillons. Alors certes, en l'état des actuelles révélations du canard indiscret, rien ne dit que monsieur Barre aurait sévi parmi ces cuistres adeptes d'attouchements sexuels non consentis. Du reste il n'est pour l'heure question que de brouillons de comptes en Suisse qui porteraient sur 11 millions de francs suisses dissimulés au fisc français. Ce qui – tout de même – représenterait pour les héritiers un pactole de 6,8M€ en 2007, date du décès du meilleur des économistes de France. L'annonce de l'hebdo du mercredi a fait plus d'un marri dans le Landerneau de la politique et de la finance. «*Homme carré dans un corps rond*», [selon sa propre définition] Barre s'était forgé une solide réputation, toute de droiture, et avait déclaré la guerre à la fraude fiscale. Décoré de la Grand croix d'Isabelle la Catholique; respecté par la gauche mitterrandiste; adoubé par un VGE diamantaire à ses heures; ministre sous Chirac et Sarkozy, hommes d'État dont l'honnêteté ne fut jamais contestée; prédécesseur, à la mairie de Lyon, de Gérard Collomb, brillant «*Premier flic de France*» de l'ère pré-benallienne... Des témoins de choix de sa haute moralité ne viendraient pas à manquer si d'aventure la mémoire de monsieur Barre venait à être souillée par des calomnieurs. En l'état actuel des choses, on reste cependant confondus de voir à quel point, dans ce que certains voudraient déjà qualifier d'affaire, la présomption d'innocence est bafouée. Rappelons que si monsieur Barre, natif de l'île Bourbon, était un insulaire, il n'avait rien de commun avec un de ces indigènes de Cyrnos qui, sans appartenir à une peuplade bien définie, n'en accumulent pas moins dans leur ADN tous les gènes du vice et ignorent jusqu'à l'existence du mot vertu. De grâce laissons la justice faire sereinement son œuvre pour que la vérité ressorte de sa fosse, aseptique, triomphante, dans le plus simple appareil. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

BRUXELLES, STRASBOURG, NIDS DE LOBBYISTES ?

*11826 lobbies sont actuellement inscrits
au registre européen de transparence.
Quelles sont les règles qui encadrent leurs
rencontres avec les responsables européens ?
Quels progrès ont été faits ?*



Ces dernières années, la confiance des citoyens envers leurs institutions nationales ou européennes a régulièrement été ébranlée. Par exemple lorsqu'ils se sont aperçus que l'Union européenne avait été manipulée lors du renouvellement de l'autorisation du glyphosate.

Les «représentants d'intérêts», ou lobbies, sont toutefois une source d'expertise nécessaire pour les députés et les fonctionnaires qui ont à élaborer et/ou adopter des législations sur des sujets très techniques.

L'enjeu réside donc dans la transparence des relations entre les responsables politiques et ces groupes d'influence, qui sont le plus souvent des entreprises, mais aussi des pays étrangers, des associations religieuses ou des ONG, par exemple.

Et de toute évidence, si l'Union européenne encadre désormais plus l'activité des lobbies que de nombreux états membres qui la composent, des progrès sont toujours nécessaires pour renforcer la confiance des citoyens.

L'UE S'EST DOTÉE TARDIVEMENT D'UN REGISTRE D'ENREGISTREMENT DES LOBBIES ?

VRAI

Alors que les états-Unis ont commencé à encadrer l'activité de leurs puissants lobbies dès 1946, ce n'est que bien plus récemment que l'Europe s'est emparée de la question. Pourtant, «depuis les années 80, il y a eu une énorme augmentation de la pression des groupes d'influence, du nombre de lobbyistes, et de l'argent dépensé à cet effet», explique Olivier Hoedeman, le coordinateur de l'association Corporate Europe Observatory. «Dans les années 80, il y avait moins de 1000 lobbyistes à Bruxelles, alors qu'ils sont plus de 20 000 aujourd'hui.»

Pour favoriser la transparence, le Parlement européen a créé en 1995 un registre des lobbyistes. La Commission a fait de même en 2008. Ces deux instruments ont fusionné en juin 2011 pour devenir le «registre européen de transparence».

Sont aujourd'hui «censés» s'y enregistrer toutes les organisations et tous les travailleurs indépendants qui mènent des activités «dans le but d'influer directement ou indirectement sur l'élabora-

tion ou la mise en œuvre des politiques et sur les processus de décision des institutions de l'Union».

Ce registre reste facultatif (contrairement au répertoire français, lire ci-dessous) mais depuis son ouverture, «les organisations et personnes doivent s'y enregistrer avant de solliciter une accréditation auprès du Parlement européen», souligne le site de la Commission. À défaut, les lobbyistes peuvent toujours rencontrer des parlementaires, mais en dehors des couloirs officiels.

Surtout, «depuis 2014, les commissaires européens et les hauts fonctionnaires de la Commission sont tenus de ne rencontrer que des représentants de groupes d'intérêts inscrits au registre et de notifier publiquement les rendez-vous», indique le site officiel Vie publique. À défaut de s'être enregistrés, les lobbyistes ne pourront donc rencontrer que des conseillers techniques. Entre décembre 2014 et mars 2019, l'entreprise allemande Bayer (désormais propriétaire de Monsanto), a par exemple déclaré des contacts directs à 30 reprises avec des membres de la Commission européenne. L'équivalent de 13,5 lobbyistes à temps plein dédient leur activité à ces relations d'influence avec l'UE. Cinq de ces employés sont actuellement accrédités pour accéder aux bâtiments du Parlement européen. Et 3,3 millions d'euros ont été dépensés, rien qu'en 2018, pour ses activités de lobbying couvertes par le registre de transparence européen.

Parmi les lobbyistes français actifs au niveau européen, de grandes entreprises ou fédérations des secteurs de l'énergie, des technologies (sécurité, télécoms) et de l'automobile figurent dans le top 10 en termes de dépenses (les banques arrivent peu après). Mais également l'Institut Jacques Delors et le Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles.

Un classement à l'image de l'ensemble des groupes d'intérêts enregistrés auprès des institutions de l'UE : plus des deux tiers représenteraient des intérêts commerciaux. Tandis que «les ONG, les associations de défense des consommateurs, les représentants des états et des régions constituent le tiers restant», selon Olivier Hoedeman.

Parmi leurs récentes victoires, selon ce spécialiste : celle des banques pendant la crise économique et financière ; mais aussi



Au total, à la date du 3 juillet 2019, 11826 organisations sont inscrites au registre de transparence de l'UE.

Selon un classement établi par le site lobbyfacts.eu, créé par les ONG Corporate Europe Observatory et Lobby Control, le Conseil européen de l'industrie chimique est le groupe d'intérêt qui dépense le plus pour influencer les institutions européennes: 12 millions d'euros en 2018, pour 78 lobbyistes employés (49 équivalents temps plein), dont 23 représentants actuellement accrédités au Parlement européen.

L'Américain Google est, lui, le plus actif, avec plus de 200 rencontres avec des membres de la Commission entre novembre 2014 et juin 2019.

Quant aux badges pour pénétrer dans l'enceinte du Parlement européen, c'est l'entreprise Fleishman-Hillard qui en détient le plus: 58 accréditations au 3 juillet 2019. Cette compagnie, décrite par Le Monde comme «l'une des plus grandes sociétés de relations publiques américaines», aurait notamment été «mandatée en France et en Europe» pour défendre les produits de Monsanto, et surtout le glyphosate.

celle de la société civile sur la protection des données (RGPD) face aux géants du numérique [Google, Apple, Facebook, Amazon]. Ces derniers sont néanmoins parvenus à échapper à une «taxe GAFA» européenne, faute d'accord entre les Vingt-Huit au début de l'année 2019.

À BRUXELLES, LES EURODÉPUTÉS PEUVENT RENCONTRER LIBREMENT LES LOBBYISTES?

PLUTÔT VRAI

En 2016, la Commission européenne a transmis une proposition d'accord au Parlement européen et au Conseil de l'UE pour rendre obligatoire l'inscription des lobbies sur le registre de transparence. Pour l'heure, «des données douteuses et l'absence de certains lobbies caractérisent toujours le registre de transparence volontaire de l'UE», critique le centre de recherche Corporate Europe Observatory.

Les négociations ont patiné jusqu'en décembre 2018, avant d'être suspendues, mais le groupe des Verts/ALE au Parlement européen a tout de même réussi à faire passer, le 31 janvier 2019, un amendement déposé à l'occasion de la révision du règlement intérieur de l'institution.

Les lobbies ne sont toujours pas obligés de s'inscrire sur le registre européen. Mais dorénavant, alors qu'il s'agit déjà d'une obligation pour les membres de la Commission, les eurodéputés ne «devraient» plus rencontrer «que des représentants d'intérêts qui

sont officiellement inscrits dans [ce] registre de transparence», indique leur nouveau règlement.

Par ailleurs, «les acteurs clés du processus législatif» [les députés qui pilotent la législation au Parlement – rapporteurs, rapporteurs fictifs et présidents de commission] devront désormais obligatoirement publier en ligne «toutes les réunions prévues avec les représentants d'intérêts inscrits au registre de transparence», explique le site du Parlement européen.

La majeure partie de la droite et de l'extrême droite européenne était hostile à ces nouvelles règles de transparence. L'eurodéputé du Rassemblement national Nicolas Bay avait par exemple estimé qu'elles portaient «atteinte à la liberté de l'élu», selon Ouest-France. À l'initiative de l'Allemand Manfred Weber, le chef de file des conservateurs du PPE pour la campagne des européennes, un vote à bulletins secrets avait donc été organisé. Mais soutenu par la gauche radicale, l'amendement des Verts a finalement été adopté... à 4 voix près, les sociaux-démocrates et les libéraux étant pour leur part divisés.

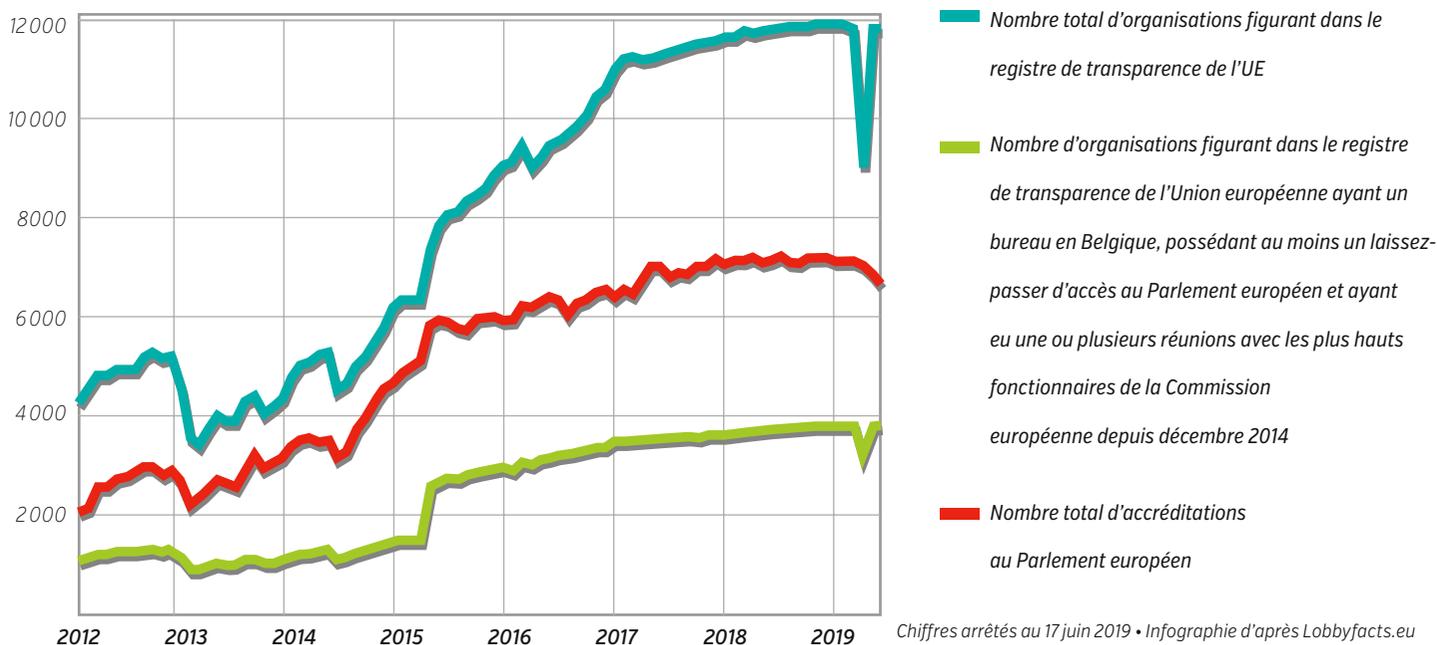
Ces nouvelles règles contraignantes ont été saluées par Transparency International France, qui ne se cache pas d'avoir, elle aussi, mené un intense lobbying sur cette question «en lien étroit avec le WWF France». Mais l'ONG regrette que ces règles contraignantes ne concernent toujours pas l'ensemble des eurodéputés.

Par ailleurs, en 2017, Transparency International EU avait affirmé que «26 eurodéputés qui ont quitté le Parlement européen en 2014

Le Conseil de l'UE, qui ne s'est pas joint à l'accord de la Commission européenne et du Parlement européen concernant la mise en place du registre de transparence, fait régulièrement l'objet de critiques pour ses relations opaques avec les lobbies. En 2019 par exemple, la présidence roumaine, sponsorisée par Coca-Cola, s'est attiré les foudres de l'ONG de défense des consommateurs Foodwatch. À l'approche des élections européennes de mai 2019, une centaine d'eurodéputés issus de différents partis auraient donc écrit au Premier ministre finlandais afin que la transparence en matière de lobbying soit placée au cœur de la nouvelle présidence de l'UE, avec une interdiction des parrainages de grande envergure.

Au cours de la campagne des européennes, plusieurs partis européens, comme le Parti populaire européen (PPE) auquel sont affiliés les Républicains français, et l'Alliance des libéraux et démocrates pour l'Europe (Alde), qui siège avec La République en marche au sein du groupe Renew Europe, ont été épinglés pour avoir touché des fonds de multinationales comme Microsoft ou Bayer. En réaction, l'Alde a annoncé qu'elle mettait fin «à tout parrainage d'entreprise». ■

NOMBRE D'ORGANISATIONS ET D'ACCREDITATIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN SUR LE REGISTRE DE TRANSPARENCE DE L'UE



travaillent actuellement pour les cabinets de lobbying de Bruxelles». Une passerelle qu'elle appelait à encadrer, alors que «pour les commissaires, il y a une période «de latence» [cooling-off] de 18 mois».

LES EURODÉPUTÉS NE DOIVENT PAS DÉCLARER LES CADEAUX QU'ILS REÇOIVENT ?

FAUX

Les députés européens peuvent recevoir des cadeaux lorsqu'ils représentent le Parlement à titre officiel. Mais ils doivent les déclarer, «selon les conditions définies dans les mesures d'application du code de conduite».

Chargeur de portable, ancienne carte de l'Europe, instrument de musique marocain... Un «registre des cadeaux» recense ainsi tous les paquets reçus par les eurodéputés au cours de la dernière législature (2014-2019).

Seule une soixantaine de présents a néanmoins été enregistrée en 5 ans, par les 751 eurodéputés. Les propositions alléchantes existent toujours, selon l'eurodéputée sortante Pervenche Bérès (PS) qui raconte à Franceinfo que pendant le débat sur les droits d'auteurs, un lobby avait proposé de défrayer les eurodéputés qui manifesteraient leur opposition devant le Parlement européen. «Il y a 25 ans, il y avait des formes presque plus visibles de lobbying. Je m'en souviens très bien. À Noël, on recevait des bouteilles de champagne, des caisses de vin, des boîtes de chocolat, ça ça n'existe plus», affirme-t-elle cependant.

DANS L'UE, LA FRANCE COMPTE PARMIS LES ÉTATS MEMBRES QUI RÉGULENT LE PLUS LES LOBBIES ?

PLUTÔT VRAI

Du point de vue de l'encadrement des lobbies, la France est aujourd'hui l'un des pays de l'UE disposant de l'arsenal le plus complet, aussi perfectible soit-il. En effet, tandis qu'un «lobbying act» existe depuis 2001 en Lituanie, il n'y avait, fin 2016, ni code de conduite ni registre obligatoire en Allemagne. A cette date, selon le Parlement européen, seuls six états membres – dont la France – disposaient à la fois d'un registre des lobbies, d'une législation sur les lobbies et d'un code de conduite concernant les représentants d'intérêts.

Ce n'est pourtant qu'en 2009 que l'Assemblée nationale française a mis en place son registre des représentants d'intérêts, ins-

crits sur une base volontaire. En juillet 2017, il a été remplacé par un répertoire numérique national, instauré par la loi «Sapin II» du 9 décembre 2016. Et sa gestion a été confiée à la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Toutes les organisations ou travailleurs indépendants entrant régulièrement «en communication» avec un membre de l'exécutif ou un parlementaire, afin «d'influer sur la décision publique», sont désormais «tenus» de s'y inscrire. Sous peine «d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende». Mais «les représentants d'intérêts n'ont pas l'obligation de dévoiler l'identité des parlementaires, des ministres et des conseillers ministériels qu'ils rencontrent», déplore Transparency International France.

Le bureau de chaque assemblée parlementaire détermine néanmoins des règles applicables aux représentants d'intérêts entrant en communication avec les députés ou les sénateurs, sous peine de radiation du registre. Et en mai dernier, sous l'impulsion d'un élu du MoDem, les députés ont prévu que soient dorénavant rendues publiques les déclarations de cadeaux et d'invitations à des voyages dont ils auraient bénéficié en lien avec leur mandat, notamment de la part de lobbies, indique Le Figaro en rappelant que les invitations, dons et avantages supérieurs à 150 € doivent être déclarés.

En février 2019, 74 % des Français interrogés par Transparency International considéraient toujours que «les députés et sénateurs sont corrompus». Ce chiffre passait à «69 % pour l'exécutif national»... Lors de sa démission du gouvernement en 2018, l'écologiste Nicolas Hulot avait également pointé du doigt l'influence des lobbies dans les sphères de décision françaises. ■ **Marie GUITTON**

1 887 représentants d'intérêts sont actuellement enregistrés dans le répertoire français. Ils doivent aussi obligatoirement déclarer les «actions» qu'ils mènent auprès des décideurs publics, «en précisant le montant des dépenses liées à ces actions durant l'année précédente».

Au 3 juillet 2019, 14 377 activités sont ainsi déclarées, par exemple par l'entreprise Lidl (entre 100 000 et 200 000 € dépensés entre mars 2018 et février 2019), les «Jeunes agriculteurs du 68» (moins de 10 000 € en 2018) ou encore le canadien Columbus Gold Corp (moins de 10 000 € au cours des huit derniers mois), positionné sur un projet d'extraction d'or en Guyane. ■

EAUX CÔTIÈRES DE MÉDITERRANÉE

BON ÉTAT CHIMIQUE, MAIS...



Photo ICN • EP

Un colloque organisé le 4 juillet à Marseille par l'Agence de l'eau a dressé un constat globalement positif de l'état des eaux méditerranéennes françaises, notamment des eaux côtières. Actuellement, 88% des eaux côtières présentent un bon état chimique et 84% sont en bon état écologique, tandis que 95% des eaux de baignade sont conformes aux normes sanitaires. Le résultat d'une mobilisation technique et financière forte, souligne l'Agence de l'eau qui rappelle avoir, sur la période 2013-2018, investi près de 100 M€ par an pour la Méditerranée, dont près de 70% pour lutter contre la pollution et 20% pour restaurer les zones humides littorales et les fonctions écologiques du milieu marin.

Toutefois, certains secteurs sont toujours «*sous l'emprise des pollutions chimiques*» et on observe «*des traces de pollution dans les eaux du large*». Les secteurs «*altérés*» se situent notamment «*au droit des grandes agglomérations littorales*» (pollutions au tributylétain (TBT) dans les rades de Marseille, Toulon, Antibes ou Villefranche; présence persistante de mercure d'origine industrielle dans le golfe de Fos-sur-Mer ou la rade de Toulon, «*sites contaminés historiquement*»). De plus, les mammifères marins de Méditerranée présentent des traces de contaminations par les phtalates à cause de l'ingestion de microplastiques et certains poissons et crustacés concentrent aussi des contaminants comme le mercure ou le cadmium.

S'agissant de la Corse, la qualité de l'eau est jugée «*excellente dans la grande majorité des cas*», mais deux secteurs sont mis en exergue. D'une part, le site de l'ancienne mine d'amiante de Canari, où la concentration en contaminants, si elle diminue au fil du temps, demeure «*à un niveau supérieur aux concentrations trouvées sur le reste du littoral insulaire*». D'autre part, le goulet de Bonifacio qui présente «*des concentrations en TBT élevées*». À cela viennent s'ajouter deux zones, l'ouest du Cap corse et la Plaine orientale, présentant des concentrations en microplastiques «*à un niveau plus important*».

Parmi les priorités du programme 2019-2024, un effort accentué sur la connaissance des milieux marins, l'incitation à l'installation de zones de mouillages adaptées pour préserver les herbiers de posidonie sur 25% de la surface soumise à des dégradations par les ancres de bateau et des actions visant à «*faciliter la restauration des milieux marins et aider la nature à reconquérir le terrain*». ■ **pmp**

55 %

Les chiffres de la semaine

des étudiants français travaillent en plus de leurs études indique l'édition 2019 de l'enquête annuelle Heyme sur les conditions de vie et de santé des étudiants. En 2018, ils étaient 47%. Entre 2018 et 2019, le budget mensuel moyen d'un étudiant est passé de 382€ à 463€, et la part de l'aide parentale de 51% à 36%

185 853

Les chiffres de la semaine

mètres linéaires de marchandises transportés (entrée + sortie) sur la Corse en juin 2019, indique l'ORTC. Soit une baisse de 11% sur un mois et de 1% en cumul sur 12 mois. Les baisses mensuelles les plus significatives concernent les ports corses de Porto-Vecchio [-21%], Propriano [-17%] et Ajaccio [-15%]

215 000

Les chiffres de la semaine

euros collectés lors de la 2^e opération de financement participatif Un mois pour un toit, lancée par l'association Inseme et clôturée le 30 juin. Cette somme permettra d'acquiesrir un logement à Nice, pour «faire face aux difficultés d'hébergement que rencontrent les familles devant accéder à des soins».

CONTRATS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

LE PETR DU PAYS DE BALAGNE PARMI LES LAURÉATS



Contrat de
Transition
Écologique



Le 9 juillet, le ministère de la Transition écologique et solidaire a officiellement déployé à l'échelle nationale le dispositif des Contrats de transition écologique (CTE). Il s'agit de contrats de territoire, passés entre l'État et les collectivités locales pour accompagner et soutenir une transformation écologique des territoires par le biais de projets ayant une traduction concrète dans des domaines aussi divers que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les mobilités, la ruralité et l'agriculture, l'économie circulaire, la construction et l'urbanisme ou encore la biodiversité. Co-construit à l'échelle d'un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en lien avec des acteurs publics et privés (associations, entreprises, syndicats), le CTE comprend un programme d'actions concrètes sur une durée de 3 à 4 ans, avec des engagements précis établis entre partenaires, et des objectifs de résultats qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Sa mise en œuvre a d'abord fait l'objet d'une phase d'expérimentation, menée sur 18 mois à partir de 2018 sur 19 territoires-pilotes [représentants 61 EPCI et plus de 1660 communes, soit près de

3 millions d'habitants], en métropole et en outre-mer. Dans ce cadre plus de 400 actions ont été menées, pour un «investissement prévisionnel» de 650 M€ (dont près de 333 000€ issus du privé).

Puis, l'expérience étant jugée concluante, il a été décidé d'étendre la démarche. Un appel à candidatures a donc été lancé le 2 avril dernier. Plus de 130 candidatures ont été reçues et 61 ont finalement été sélectionnées pour participer à la première «promotion» du réseau des contrats de transition écologique. Cela représente, cette fois, 111 EPCI, 3254 communes et 7 092 526 habitants.

Parmi les lauréats, le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Balagne. Les axes de son projet, qui concerne une population de 22 700 personnes, portent sur l'amélioration de la gestion de la ressource en eau; la production d'énergies renouvelables; la réduction de la dépense énergétique globale dans l'habitat par la rénovation énergétique; le développement de la mobilité électrique et la production et la mise en application de matériaux biosourcés. ■ **NU**

RÉSEAU SOCIAL COLLABORATIF

CALVI INAUGURE MOOV INTO THE CITY

Alors, on fait quoi? On va où? Certains, les bienheureux, ne connaissent jamais les affres de ce genre d'interrogation. Mais pour d'autres cela relèverait presque de la question existentielle; a fortiori s'il s'agit de déterminer si, oui ou non, cela vaut vraiment la peine de sortir de chez soi ou de quitter une soirée pour aller voir ailleurs, ou de s'assurer qu'on va pouvoir croiser des connaissances ou à tout le moins des gens qui ont les mêmes attentes, la même façon d'envisager une bonne soirée. C'est pour eux qu'a été conçue et développée l'app Moov into the city. À l'origine du projet, Patrice Bideau, cadre dirigeant chez des constructeurs et éditeurs de logiciels et deux chefs d'entreprise, Stephen Mallet et Jean-Baptiste Mariotti. Entourés d'une équipe de près de 20 personnes (développeurs web, webdesigners, data analyst, social media managers, community managers, commerciaux) ils ont financé sur leurs fonds propres l'intégralité du développement de cette app interactive qui fonctionne comme un réseau social collaboratif et vise à n'ignorer personne. Que l'on soit junior, senior, résident, vacancier, chacun personnalise son profil en fonction de ses goûts et envies. Pour son lancement, Moov into the city a jeté son dévolu sur Calvi: dans son fil d'actualité, l'utilisateur accède en direct sur son smartphone à toutes les «ambiances» (bars, restaurants, boîtes de nuit, soirées plages...) via le partage de photos et de vidéos géolocalisées et une carte interactive qui recense tous les établissements dans un périmètre de 50 km autour de la ville. L'app est disponible sur Android et Apple, en français et en anglais. L'objectif de ses créateurs est d'atteindre 2 500 000 utilisateurs et une offre de 10 000 établissements en France dans moins de 3 ans. ■ **NU**



MUNICIPALES

QUEL(S) MAIRE(S) POUR 2020?

Photo ICN • EP

Quel est le jugement des citoyens sur l'action municipale et notamment sur le travail accompli par les maires élus depuis 2014? Quel est le niveau de confiance et de popularité accordé à la fonction municipale? Et qu'attend-on aujourd'hui, en priorité, d'un maire?

Autant de questions auxquelles s'attache à répondre une enquête Ipsos Sopra-Steria réalisée pour le compte de l'AMF et du Cevipof.

À quelques mois des prochaines élections municipales, alors que la crise des Gilets Jaunes, le Grand débat national et la mise en place de cahiers de doléances ont mis l'accent sur le rôle des maires en tant que médiateurs et garants d'une démocratie de proximité, quelles sont les attentes des citoyens vis-à-vis de ces élus? Pour mieux les cerner, à l'initiative et en partenariat avec l'Association des maires de France (AMF), le Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) a conduit une enquête, dans le cadre de l'Observatoire de la démocratie de proximité. À partir de 68 questions, Ipsos Sopra-Steria a interrogé 15 308 personnes inscrites sur les listes électorales, entre le 14 et 26 juin 2019.

Premier enseignement, pour ce scrutin, les sortants devraient bénéficier d'une pole-position. En effet, si en 2014, nombre de maires candidats à la réélection (principalement dans des communes de taille moyenne) avaient fait l'expérience du dégoût (on l'a vérifié notamment, à Ajaccio et Bastia), cette fois la situation semble plus avantageuse à l'égard des maires qui vont se représenter: 65% des personnes interrogées émettent un jugement positif voire excellent sur le travail accompli par l'équipe municipale depuis 2014. C'est, cela dit, d'autant plus vrai que la commune est petite: 70% de jugements favorables pour les communes de moins de 2 000 habitants contre 63 pour celles de 10 000 à 49 999 habitants et 62% pour les villes qui comptent entre 50 000 et 199 999 habitants. De plus, ces opinions sont modulées en fonction de l'ancienneté de résidence. Alors que près d'un quart des répondants ont déclaré résider depuis moins de 5 ans dans leur commune, contre 35% depuis plus de 20 ans, l'enquête met en évidence une propension plus marquée des nouveaux arrivants à juger positivement le bilan de l'action municipale (82% en moyenne contre 70% pour les personnes les plus sédentaires). A contrario, plus l'ancienneté de résidence est grande, plus la critique est forte.

Autre point saillant, la confirmation du maire dans le rôle de l' élu en lequel les citoyens ont le plus confiance: 71% (et jusqu'à 77% dans les communes de moins de 2 000 habitants). Viennent ensuite les conseillers départementaux (55%), les conseillers régionaux

(49%) puis les députés (40%). Les sénateurs ferment la marche avec 37%. On observe aussi une réticence marquée à l'égard de l'intercommunalité: si 30% sont partisans de son accélération, 70% sont favorables à des communes plus autonomes.

S'agissant de hiérarchiser les critères indispensables pour pouvoir accorder sa confiance à un maire, celui de l'honnêteté est le plus cité: 65%. Ensuite, les électeurs entendent que l' élu tienne ses promesses (45% de réponses), sache se montrer proche de ses administrés (34%) et connaisse bien ses dossiers (33%). En revanche, qu'il ait l'esprit entreprenant n'est guère un critère fréquemment cité (16%). Au temps pour la start-up nation... Quant à la question de l'étiquette politique, avec 7% des réponses, elle figure au bas du classement.

Interrogés sur l'importance que devrait accorder un maire aux différentes tâches qui peuvent lui incomber, les sondés mettent en avant, en tout premier lieu (88%), le fait de « défendre les intérêts des habitants de la commune auprès des autres collectivités locales et de l'Etat ». Puis vient, avec 86%, la mise en œuvre du « vrai programme d'actions pour lequel il a été élu » et, pour 81% des répondants, le devoir de « rendre public et assurer la transparence des débats avant la prise de décision ».

Quant à savoir ce qui est attendu avant toute chose du prochain maire, les réponses varient selon la taille de la commune. En distinguant celles de moins de 10 000 habitants (soit 48% de la population en France métropolitaine) et celles au-delà de ce seuil, la hiérarchie des priorités s'inverse. Les citoyens des petites communes attendent un engagement sur le maintien et le développement des services de proximité (20%), une politique environnementale sur le territoire de leur commune (19%). Ceux des communes de plus grande taille font une priorité de la préservation de l'environnement (28%), de la sécurité publique (24%), des services de proximité (22%) et de la baisse des impôts locaux (21%). Profil souhaité pour mars 2020, donc: honnêteté, respect des engagements, sens des contacts, compétence, souci de l'environnement et du maintien des services de proximité. ■ NU

L'opinion sur différentes formes de démocratie participative (détail)

Question : « Dans quelle mesure êtes-vous favorable à la proposition de ... ? »



SELON LA SYMPATHIE PARTISANE

% « FAVORABLE »	ST EXG	FI	PC	EELV	PS	ST GAUCHE	LREM	MoDEM	ST DROITE	UDI	LR	DLF	RN	AUCUN PARTI
	Faciliter des référendums locaux	89	91	91	86	80	86	68	77	76	69	75	85	88
Mettre en place un droit d'interpellation de l'équipe municipale par les citoyens	86	90	87	86	82	85	72	80	75	68	75	84	85	78
Mettre en place des budgets participatifs où une partie des dépenses est directement décidée par les habitants de la commune	81	85	83	80	72	79	62	68	65	57	65	71	77	71
Faciliter les référendums d'initiative partagée (RIP) au niveau national	85	89	87	75	69	77	42	58	60	55	57	79	81	68

Les critères pour faire confiance à un maire (détail)

Question : « Pour faire confiance à un maire, qu'est-ce qui vous semble le plus important ? En premier et en second ? »



SELON LA SYMPATHIE PARTISANE

% AU TOTAL	ST EXG	FI	PC	EELV	PS	ST GAUCHE	LREM	MoDEM	ST DROITE	UDI	LR	DLF	RN	AUCUN PARTI
Qu'il soit honnête	69	68	60	69	65	67	61	69	62	67	60	64	64	67
Qu'il tienne ses promesses	38	46	37	46	42	43	37	40	41	31	43	41	52	48
Qu'il soit proche des gens comme vous	33	35	40	29	32	32	27	25	32	26	31	39	40	36
Qu'il connaisse bien ses dossiers	37	27	26	34	38	34	45	45	38	48	37	33	23	30
Qu'il soit entreprenant	12	11	15	14	16	14	24	18	19	23	19	15	13	15
Qu'il soit de la même sensibilité politique que vous	11	13	20	7	8	10	4	2	8	5	9	8	8	3

Les principales attentes à l'égard du prochain maire

Question : « Qu'attendez-vous du prochain maire ? Parmi les propositions suivantes, indiquez quelles sont pour vous les trois priorités : »



En %

Préserver l'environnement sur le territoire de la commune	47
Attirer ou maintenir les services de proximité	42
Contribuer à plus de sécurité et de tranquillité publique	34
Baisser les impôts	34
Attirer des entreprises et lutter contre le chômage	30
Revitaliser le centre-ville ou le centre-bourg	26
Favoriser la mobilité	19
Développer l'action culturelle et sportive	17
Développer les services pour les personnes âgées	17
Réduire les dépenses de personnel	15

SELON LA TAILLE DE LA COMMUNE (EN NOMBRE D'HABITANTS)

	MOINS DE 2.000	DE 2.000 À 9.999	10.000 À 49.999	50.000 À 199.999	200.000 ET PLUS
Préserver l'environnement sur le territoire de la commune	51	46	44	45	49
Attirer ou maintenir les services de proximité	52	46	35	31	28
Contribuer à plus de sécurité et de tranquillité publique	22	29	40	45	51
Baisser les impôts	30	35	37	32	33
Attirer des entreprises et lutter contre le chômage	22	30	35	36	28
Revitaliser le centre-ville ou le centre-bourg	24	27	30	27	14
Favoriser la mobilité	20	18	16	17	26
Développer l'action culturelle et sportive	19	18	14	17	17
Développer les services pour les personnes âgées	21	16	14	14	16
Réduire les dépenses de personnel	10	15	17	17	19

La sélection de la rédaction

Stephen Dean/ Anne Deleporte

Stephen Dean et Anne Deleporte sont Américains, ils vivent et travaillent entre Paris et New York, travaillent régulièrement ensemble et sont présents au Frac Corse qui a acquis certaines de leurs œuvres. Stephen Dean réalise des aquarelles, des installations et des vidéos, travaillant à partir de formes, d'objets ou de situations existantes. Anne Deleporte, elle, est fascinée par les phénomènes de disparition. Dans ses installations multimédia, elle parle d'absence, d'énigme, d'identité, s'attachant à couvrir, distraire l'œil, pour mieux révéler. Pour cette exposition, le parti pris a été de réunir ces deux artistes, habitués à collaborer, en leur demandant de présenter ici un projet bien personnel, chacun se voyant réserver un espace défini. Dans les cinq salles intérieures du Frac, Stephen Dean propose donc un parcours composé d'aquarelles et de vidéos. Dont sa dernière réalisation, *The Rope*, tournée à Belem à l'occasion du Círio de Nazaré, la plus grande manifestation religieuse catholique au monde, qui réunit chaque année plus de deux millions de personnes à l'embouchure du fleuve Amazone et qui donne lieu à une procession durant laquelle la foule des fidèles est reliée par une corde au chariot sur lequel est placée la statue de la Vierge de Nazaré: ferveur, dépassement de soi, solidarité, unisson. Anne Deleporte intervient pour sa part en extérieur, investissant l'esplanade du Frac avec ses *Quatorze meurtrières*.

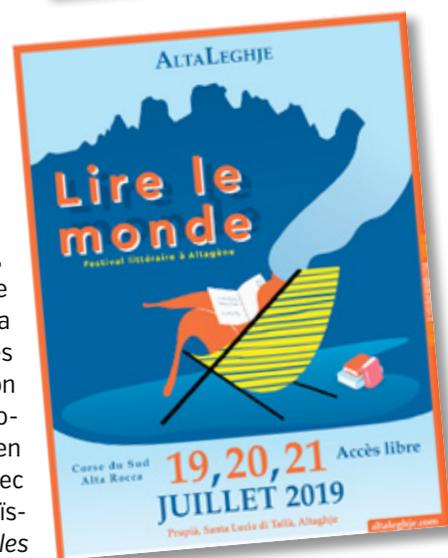
Du 18 juillet au 17 novembre. Frac Corse, Citadelle de Corte. ☎ 04 20 03 95 33 & www.frac.corsica



Lire le monde

Créé en 2015 par l'association AltaLeghje, ce festival littéraire qui concernait initialement la seule commune d'Altagene s'étend désormais à Propriano et Sainte-Lucie de Tallano. Thème principal de cette édition, la famille et ses représentations, notamment en photographie. Il en sera question avec l'écrivain et enseignant Alain Mabanckou dont le roman *Les cigognes sont immortelles* superpose chronique familiale et événements de l'histoire contemporaine du Congo, avec le coup d'État de mars 1977. Mais aussi avec la cinéaste algérienne Sofia Djama, dont le film *Les bienheureux* (2017) met en scène un couple qui bat de l'aile et leur fils, étudiant «peu enthousiaste», quelques années après la guerre civile. Ou encore lors d'un débat avec Wassyla Tamzali, écrivaine à l'initiative, en 2012, de *L'appel des femmes arabes pour la dignité et l'égalité* et Robert Colonna d'Istria, auteur de *Une famille corse, 1200 ans de solitude*, qui échangeront à propos du rôle des traditions familiales et de l'évolution des sociétés. Ce thème donne également lieu à la réalisation d'une exposition, *Familles, photos et légendes*: les visiteurs du festival peuvent contribuer à l'élaboration d'une sorte de grand album de photos de famille qu'ils sont invités à légender, en vers ou en prose, dans la langue de leur choix. Cette édition est aussi l'occasion d'un gros plan sur l'Algérie, avec la présence de romanciers, d'historiens, journalistes (Sarah Haidar, Adlène Medhi, Ryad Girod, Maïssa Bey, Oïssila Saaidia); l'organisation de débats (Jérôme Ferrari-Kamel Daoud; *Dernières nouvelles d'Alger*); la diffusion en podcasts d'une série de dix témoignages de femmes qui évoquent la guerre d'Algérie, l'Indépendance. Pour faire le pont entre Corse et Algérie, la poétesse Danielle Maoudj, mais aussi Jean-Pierre Castellani qui a participé à l'ouvrage collectif *De Mazouna à Alger, le chemin des écoliers* et coordonné l'ouvrage *Corses de la diaspora* et Jean-Jacques Beucler, responsable de l'Institut français d'Alger. Lectures, sieste-lecture, concert-lecture, bal littéraire, dédicaces, atelier d'écriture pour la jeunesse, exposition de sculptures et dégustations complètent cette programmation.

Du 19 au 21 juillet. Altagene, Propriano, Sainte-Lucie-de-Tallano. ☎ 06 89 11 50 92 / 06 15 17 33 55 & www.altaleghje.com



Nuits de la guitare

Depuis la toute première édition - trois soirées en juillet 1990 avec, au côtés des meilleurs guitaristes insulaires, des têtes d'affiche comme Babik Reinhardt, Roland Dyens ou Raphaël Faÿs) la formule lancée par Guy Maestracci et Jean-Bernard Gilormini a quelque peu évolué: fréquentation accrue, durée plus longue avec huit soirées, organisation et communication bien rodées et programmation plus éclectique, moins axée de façon exclusive sur la guitare, même si elle reste indéniablement emblématique de l'événement. Ce qui n'a pas changé, assurent les organisateurs, c'est l'esprit, tourné vers la simplicité et la convivialité. Cette XXX^e édition s'ouvre le 20 avec Murray Head (première partie: Gauvain Sers). Le 21, le festival reçoit «en exclusivité» Marcus Miller & Selah Sue, précédés du Michael Pipoquinha Quartet. Le 22, Juan Carmona et son quartet ouvrent la soirée, suivis par Kenji Girac. Le 23, concert d'Hubert-Félix Thiéfaine, précédé par le groupe finlandais Steve'n Seagulls. Le 24, Thomas Dutronc et les esprits manouches avec, en première partie, Sandrine Luigi puis Yamandu Costa & Vincent Ferrand. Soirée rock anglais le 25, avec tout d'abord Glenn Hughes puis The Stranglers. Le 26, le guitariste rock irlandais Pat McManus et le Chris Slade Timeline se partagent l'affiche. Clotûre le 27 avec le trio du guitariste et chanteur américain Eric Mc Fadden, puis (pour finir sur un peu de glucose?) Trois cafés gourmands.

Du 20 au 27 juillet. Théâtre de verdure de Patrimoine. ☎ 04 95 37 12 15 & www.festival-guitare-patrimonio.com



Symboles, emblèmes et allégories

PROLONGATION
JUSQU'AU
31/08
2019

E FIGURE DI A CORSICA

© CdC, Musée de la Corse / Gaëtan Laroche

Museu di a Corsica
Jean-Charles Colonna
Citadella di Corti

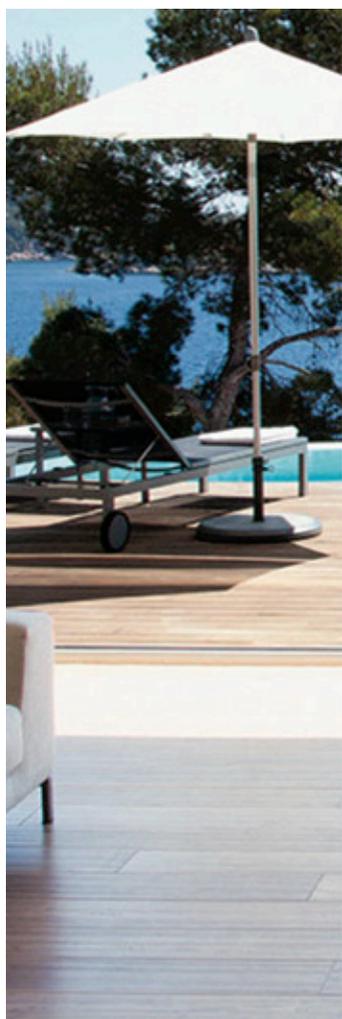
01/08 → 30/03
2018 2019

M
MUSEU DI
A CORSICA

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÈ DE **CORSE**

04.95.45.25.45 / museudiacorsica@isula.corsica www.musee-corse.com

ME LES MUSEES DE CORSE



UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

**LE PLUS GRAND
CHOIX DE SPAS
EN CORSE**

www.spascorse.com
06 73 54 19 19





AOP

MIEL DE CORSE

LE GOÛT DU MAQUIS

www.mieldecorse.com

